



SPPPI ESTUAIRE de l'ADOUR

Assemblée Plénière
du 21 mai 2021



Ordre du jour

Fonctionnement SPPPI Estuaire Adour

Assemblée générale de l'ASPPPI Estuaire de l'Adour

Présentation du rapport moral 2020 et vote

Présentation du rapport financier 2020 et vote

Présentation du Bureau 2021

Etude Qualité de l'Air – ATMO/CAPB Présentation des résultats disponibles.

Plans Climat Air Energie Territoriaux Présentations intégrées CAPB et CC Le Seignanx.

GT Communication EDZ Présentation de la méthodologie de travail.

Bilan des suivis 2020 – DREAL NA Conformité des rejets des ICPE du port dont contrôles RSDE.

Questions diverses : demandes et/ou rappels – doc de synthèse joint



SPPPI ESTUAIRE de l'ADOUR

Assemblée Générale 2021
ASPPPI Estuaire Adour



Association

SPPPI Estuaire de l'Adour

- Assemblée Générale de l'ASPPPI
 - Présentation du rapport moral
 - Présentation du rapport financier
 - Bureau de l'ASPPPI



Rapport moral 2020

Le contexte sanitaire de l'année 2020 ainsi que les élections décalées fin juin, avec des désignations tardives des nouveaux élus ont perturbé l'organisation des réunions. Cependant, les travaux du SPPPI Estuaire de l'Adour se sont poursuivis dans la continuité des actions engagées et en lien permanent avec les services de l'Etat et les membres concernés.

Les réunions de préparation

La préparation des travaux et des réunions a été assurée lors de rencontres avec la Présidente et/ou d'autres intervenants en lien avec les sujets traités.

En 2020, ces réunions se sont tenues les 21 janvier, 20 février, 16 et 17 mars, 20 avril, 29 septembre, 6 et 23 octobre, 18 et 19 novembre, 1er décembre. Ces réunions ont été complétées par des échanges téléphoniques réguliers.



Rapport moral 2020

Les réunions spécifiques

Le 20 octobre une séance de travail a été organisée avec M. Le Sous-préfet de Bayonne et la DREAL NA UT64 pour préparer le bureau et la réunion plénière du SPPPI.

Une réunion de présentation du SPPPI aux nouveaux élus et techniciens des collectivités membres des Landes a été organisée le 24 novembre.

Les réunions de bureau

En 2020, le bureau s'est réuni le 12 novembre avec pour ordre du jour :

Information SPPPI Estuaire de l'Adour :

Missions du SPPPI Estuaire de l'Adour.

Composition de l'assemblée plénière et du bureau.

Modalités de fonctionnement.



Rapport moral 2020

Préparation de la proposition de Présidence.

Communication sur l'étude de zone.

Point sur les campagnes de mesures de la qualité de l'air ATMO – CAPB.

Questions diverses : demandes et/ou propositions des membres du Bureau.

Les réunions de l'assemblée plénière

En 2020, l'assemblée plénière a été réunie le 4 décembre 2020. Une organisation en présentiel et à distance a été mise en place afin de permettre au maximum de participants de prendre part aux débats dans le contexte sanitaire du moment.



Rapport moral 2020

Proposition pour la Présidence

- Vote de l'assemblée plénière

Assemblée générale de l'ASPPPI

- Présentation du rapport moral 2019 et vote.
- Présentation du rapport financier 2019 et vote.
- Bureau 2020.

Proposition pour la communication Etude de zone

- Constitution du groupe de travail en vue de la définition d'une stratégie collective

Présentation du bilan annuel des dragages.

Présentation du bilan des rejets TIMAC AGRO.

Questions diverses



Rapport moral 2020

Les réunions des Commissions de Suivi de Site

En 2020, le SPPPI a assuré l'animation et le secrétariat de :

- La **CSS de CELSA France** le 7 décembre 2020 :
 - Avancement du projet de laminoir
 - Programmation et nature des travaux pour 2021
 - Bilan environnemental
 - Modifications et amélioration des installations
 - Bilan des inspections (DREAL)
 - Questions diverses



Rapport moral 2020

- La CSS d'ALKION TERMINAL BAYONNE le 9 décembre 2020 :
 - Bilan des activités du site pour l'année 2020 :
 - Présentation des actions réalisées pour la prévention des risques
 - Bilan du système de gestion de la sécurité
 - Compte rendu des incidents et accidents
 - Programme de réduction des risques
 - Projets de modifications et d'amélioration des installations
 - Bilan des inspections (DREAL)
 - Questions diverses



Rapport moral 2020

Le suivi du site internet

En 2020, de nouveaux membres ont intégré les instances du SPPPI Estuaire de l'Adour, générant des mises à jour des fichiers et du site internet. Des pages obsolètes ont été nettoyées. Le 30 juillet la fiche « Membre » a été diffusée pour recenser les coordonnées et représentations actualisées des membres du SPPPI.

Le compte-rendu de la plénière avec les documents associés a été mis en ligne.

Les communiqués émanant des industriels et de l'Etat ont été mis en ligne et l'information diffusée.

Communiqué TRIMET FRANCE du 24/04/2020

Communiqué SOTRAMAB du 26/06/2020

Communiqué ALKION TERMINAL BAYONNE du 17/11/2020

Communiqué ALKION TERMINAL BAYONNE du 19/11/2020

Communiqué DREAL NA UT 64 – Exercice ALKION TERMINAL BAYONNE



Rapport moral 2020

Le financement de l'association

Chaque année, la demande de financements pour établir le budget puis de versement pour l'encaissement des fonds ainsi que les justificatifs en fin d'exercice génèrent l'établissement de :

- 3 conventions Région Nouvelle-Aquitaine, Etat et Communauté de communes Le Seignanx,
- un dossier CERFA en 2 formulaires,
- le récapitulatif de tous les mouvements,
- une vingtaine de courriers aux membres financeurs,
- l'établissement de factures pour les organismes privés,
- la réalisation des documents d'exécution des dépenses et programme prévisionnel.



Rapport moral 2020

Le suivi de la procédure Alerte Nuisances

Le bilan complet des alertes Nuisances a été présenté au cours de la plénière du 12 mars 2021.

Un rapport d'avancement a été établi et adressé aux membres du Bureau du SPPPI le 14 avril 2020. L'enregistrement des alertes s'est poursuivi tout au long de l'année 2020.

Plusieurs opérations ont été réalisées sur le site pour adapter la saisie et l'administration des fiches Nuisances.

350 alertes ont été traitées dans la période générant plus de 2000 mails de réponses.



Rapport moral 2020

→ Vote du Rapport moral 2020



Rapport financier 2020

➤ **Le budget 2020 de l'ASPPPI est constitué par des ressources constantes**

ETAT	10000 €
REGION NA	10000 €
CAPB	7000 €
CCI BAYONNE PAYS BASQUE	5000 €
Communauté de Communes Le Seignanx	3600 €
PORT BAYONNE AVENIR	4000 €
ALKION + CELSA France + TIMAC AGRO	6000 €

➤ **Les dépenses 2020 sont constituées de :**

➤ **Dépenses courantes**

ECOSCOPE	34920 €
SOGECA	1440 €
REZO 21	171 €
Autres études	9069 €

ACTIVITÉ GLOBALE

	2020	N-1	Évolution
Ressources associatives	35 600 €	50 300 €	-29,2%
Prestations vendues	10 000 €	10 000 €	0%
Produits d'exploitation	45 600 €	60 300 €	-24,4%

Les subventions de fonctionnement octroyées en 2019 se répartissent de la façon suivante :

Projet S.P.P.P.I. : 45 600 €

- Etat 10 000 €
- Région 10 000 €
- Agglomération côte Basque Adour 7000 €
- Communauté des communes du Seignanx 3600 €
- CCI de Bayonne Pays Basque 5000 €
- Industriels 10 000 €

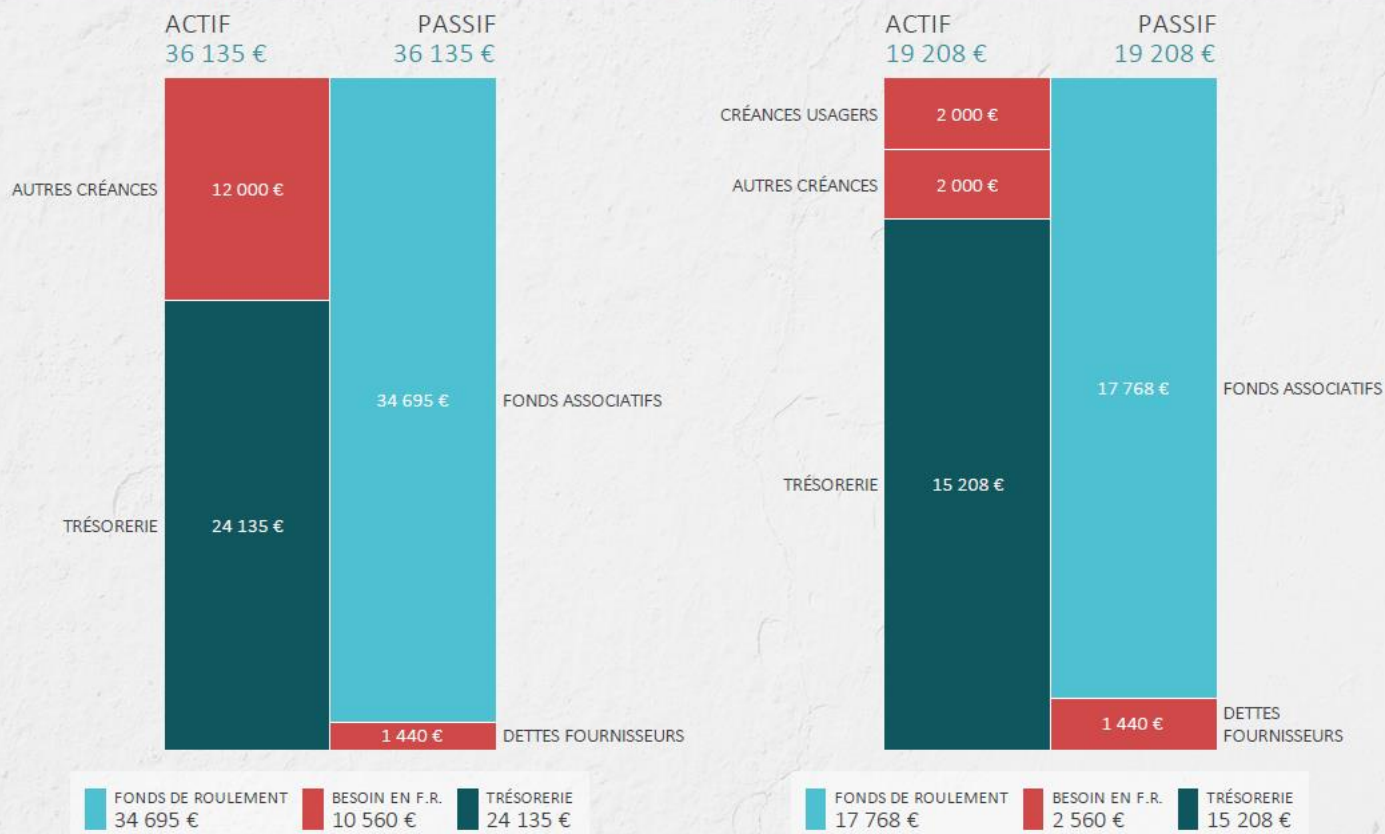
Rapport financier 2020

S.P.P.P.I.

2020

BILAN AU 31/12/2020

BILAN AU N-1





Rapport financier 2020

➔ Vote du Rapport financier 2020



Bureau 2020

Présidente : Laurence HARDOUIN - Elue de Bayonne et Conseillère Communautaire CAPB

Secrétaire : Michel BOTELLA – Président de l'Association des Habitants du quartier St Bernard à Bayonne

Trésorier : Xavier GUIHARD– Président de Port Bayonne Avenir

Collège des collectivités territoriales

- Tarnos
- Boucau
- Bayonne
- Anglet
- CAPB
- Communauté de Communes Le Seignanx
- Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques
- Conseil Régional Nouvelle -Aquitaine



Bureau 2020

Collège des associations, usagers et personnalités qualifiées

- **Michel BOTELLA - Association des Habitants du quartier St Bernard à Bayonne**
- **Christiane LOYCE - Association IDEAL**
- **Aymeric BAYLE - Association SEPANSO 64**

Collège des Industriels

- **Xavier GUIHARD - Président Port Bayonne Avenir**
- **Fabien LUSSON – ALKION TERMINAL**
- **Pascal MARTY - CCI BAYONNE PAYS BASQUE**



GT COM EDZ

1 - Proposer les 1ères mesures de gestion pouvant être mises en œuvre avant la communication globale à destination du grand public :

1a - Rencontres Présidente du SPPPI Estuaire Adour, les Sous-Préfets et les maires à destination des communes concernées pour information et pour gestion des espaces récréatifs "pollués" en les invitant à mettre en place des mesures spécifiques.

1b - Courriers médecins et ordre des médecins et autres professionnels de santé dont hôpital (à préciser), courriers riverains et entretiens personnalisés au cas par cas avec un médecin (à confirmer)

2 - Rédiger une note afin de contextualiser de nouveau les résultats de l'EDZ considérant les nouveaux membres du SPPPI

- S'appuyant sur les documents existants : notes ARS + Plaquette INERIS
- Avec une remise en forme par la DREAL NA – draft fin mai
- Comprenant

une proposition de stratégie gestion, socle minimal préconisé par les services techniques

la recherche des données pour l'évaluation du coût de mesures complémentaires

des annexes / Notes des experts, Comparatif de contamination, Opérations menées sur d'autres sites, REX

3 - Soumettre le document aux 2 sous-préfets Bayonne et Dax – fin mai/début juin

4 - Présenter les propositions en Bureau SPPPI – fin juin/début juillet

5 - Organiser un séminaire de travail pour avancer sur la stratégie – à définir